

L'autonomie financière :

Alliance de l'argent
et
de la spiritualité

LES ALCOOLIKES ANONYMES^{md} sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

- Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.
- Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.
- Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright® by The AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Publication approuvée par
la Conférence des Services généraux des AA

Titre américain
Self-Support :
Where Money and Spirituality Mix

Copyright® 1995
Copyright® 1996 (édition française)
Alcoholics Anonymous World Services, Inc.
Grand Central Station, Box 459
New York , NY 10163, USA

Traduit de l'américain et produit avec la permission
de *Alcoholics Anonymous World Services, Inc. (A.A.W.S.)*.
Les droits d'auteur de la version américaine
de cet ouvrage sont aussi détenus par A.A.W.S.,
New York, N.Y. Aucun extrait de cette publication ne peut être
reproduit sous quelque forme et dans quelque langue sans la
permission écrite de A.A.W.S.

Alcooliques anonymes® et AA® sont des marques déposées
de A.A. World Services, Inc.

Traduit, publié et distribué par
LES SERVICES MONDIAUX AA INC.
230, boul. Henri-Bourassa Est, Bureau 100
Montréal (Québec) Canada H3L 1B8
Dépôt légal 4^e trimestre 1996
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

**L'autonomie financière :
Alliance de l'argent et
de la spiritualité**

Les groupes des AA doivent subvenir eux-mêmes à leurs besoins financiers au moyen des contributions volontaires de leurs membres.

Nous croyons que chaque groupe doit atteindre cet objectif le plus rapidement possible ; que toute sollicitation de fonds au nom des Alcooliques anonymes est extrêmement dangereuse, qu'elle soit menée par des groupes, des clubs, des hôpitaux ou des organismes extérieurs ; qu'il est imprudent d'accepter des dons considérables, qu'elle qu'en soit la source, ou des contributions comportant quelque obligation que ce soit.

De même, nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les querelles inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir.

– Septième Tradition (version intégrale)

L'autonomie financière : Alliance de l'argent et de la spiritualité

« Lorsque j'ai dû aborder la question des finances pour la première fois pendant une réunion de district, à titre de trésorier de la région, un type au fond de la salle m'a crié : ' Pourquoi diable parlez-vous toujours d'argent alors qu'il s'agit d'un programme spirituel ?' J'en suis resté bouche bée et je n'ai pas su quoi lui répondre. »

Dès le début du mouvement des AA, il y a eu des dépenses à assumer, que ce soit l'achat d'un pot de café ou le loyer d'un local de réunion. À cette époque, ces dépenses étaient souvent absorbées par des membres ou des amis des AA qui offraient gracieusement leur salle de séjour ou leur salon afin que les membres puissent se réunir. Cependant, à mesure que le mouvement grandissait, la générosité de ces membres et des amis du Mouvement ne suffisait plus ; la nécessité de revenus autonomes pour le Mouvement devenait de plus en plus évidente.

Bill W., cofondateur des AA, et quelques pionniers du Mouvement ont cru que la sollicitation de contributions financières auprès d'organismes philanthropiques ou de personnalités étrangères aux AA constituait le seul moyen de survie du Mouvement. Ces « pleins aux as » pourraient alors financer le travail de Douzième Étape tel qu'envisagé par les pionniers, c'est-à-dire une armée de missionnaires rémunérés, une chaîne d'hôpitaux, propriété des AA, et la multitude de livres qu'ils avaient la certitude d'écrire un jour.

Toutefois, un bienfaiteur potentiel des AA, John D. Rockefeller Jr, sollicité par les pionniers, a plutôt contribué à élaborer les fondements de la tradition d'autonomie financière des AA en déclarant : « J'ai vraiment peur que l'argent ne gâte cette entreprise », tout en appuyant, du même souffle, le travail entrepris par l'association naissante.

Cet événement a été un tournant dans l'histoire des AA et, à mesure que la justesse de l'affirmation de M. Rockefeller pénétrait dans la conscience des

membres et qu'ils constataient la pertinence du vieux dicton : « Celui qui paie les pipeaux commande la musique », l'idée de la Septième Tradition a commencé à germer.

« Nous ne pouvons pas lésiner ... »

Lorsqu'ils ont pris conscience que les AA devaient se passer de contributions extérieures pour conserver leur autonomie et leur indépendance, les premiers membres ont aussi compris que les sommes nécessaires à la survie du Mouvement devaient provenir des membres et des groupes des AA. En 1957, Bill W. écrivait ce qui suit : « Notre mode de vie spirituel sera sauvegardé pour les générations à venir si, en tant qu'association, nous savons résister à la tentation d'accepter de l'argent de l'extérieur. Par contre, cette décision entraîne une responsabilité que tous les membres des AA devraient comprendre : nous ne pouvons pas lésiner quand le trésorier du groupe passe le chapeau. Nos groupes, nos régions et le Mouvement tout entier ne pourront pas fonctionner s'il nous manque des services ou si nous n'assumons pas leur coût.

« Face à la tentation d'accepter de grosses sommes d'argent en dons, lorsque nous résistons, nous faisons preuve de prudence. Par contre, quand nous sommes généreux au moment de la collecte, nous prouvons notre reconnaissance pour les bienfaits reçus et notre désir de partager ce que nous avons découvert avec ceux qui souffrent encore. »

(Le Langage du cœur, p. 233)



Alliance de la spiritualité et de l'argent

« L'autonomie financière commence avec moi, parce que je fais partie d'un ensemble, le groupe. Nous payons notre loyer et les services publics, nous achetons du café, de quoi grignoter et de la documentation. Nous soutenons notre bureau de services local, notre comité régional et notre Bureau des Services généraux. Si ces entités n'existaient pas, plusieurs personnes ne pourraient jamais découvrir les miracles rendus possibles par les AA. »

Le travail de Douzième Étape, transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, constitue la raison d'être des Alcooliques anonymes. Sans cela, le Mouvement se détériorerait et mourrait. Cependant, même réduit à sa plus simple expression, ce contact essentiel entre deux alcooliques entraîne une dépense de temps et d'argent.

Bill a écrit dans *Le mouvement des Alcooliques anonymes devient adulte* : « Commençons par mon parrain Ebby. Lorsqu'il apprit la gravité de mon alcoolisme, il décida de venir me voir. Il se trouvait à New York, j'étais à Brooklyn. Sa résolution ne suffisait pas, il devait agir et dépenser de l'argent.

« Il m'a téléphoné et a pris le métro. Total : dix cents. Par la conjugaison de l'appel téléphonique et du ticket de métro, la spiritualité et l'argent commençaient à se mêler. L'un sans l'autre n'aurait rien donné.

« Dès ce moment-là, Ebby a établi le principe voulant que le Mouvement des AA en action requiert le sacrifice de beaucoup de temps et d'un peu d'argent. »

Payer la note

« Quelle place occupent nos services (mondiaux, régionaux ou locaux) dans notre plan général ? demandait Bill W. dans un article du AA Grapevine d'octobre 1967. Pourquoi devons-nous les financer ? »

Bill ajoute : « La réponse est simple. Chaque service des AA est destiné à faciliter toujours davantage notre travail de Douzième Étape, qu'il s'agisse d'une salle pour les réunions du groupe, d'un bureau central ou d'un intergroupe... ou du siège social des services mondiaux...

« Peu coûteux, ces services sont absolument essentiels à la poursuite de notre expansion et à notre survie. Le paiement de leur coût est une obligation collective

qui repose sur les épaules de tous. Financer nos services, c'est reconnaître que les AA doivent fonctionner partout à plein régime. Conformément à notre Tradition de l'autofinancement, *nous devons tous payer la note.* »

Comment les groupes peuvent-ils contribuer ?

Pour aider à soutenir les services essentiels des AA, la Conférence des Services généraux suggère que les groupes, par la voix d'une conscience de groupe éclairée, adoptent un plan d'affectation des contributions qui tienne compte de leur situation financière.

Une fois les dépenses essentielles assumées (loyer, brevages, publications des AA, listes des réunions) et qu'une « réserve prudente » a été mise de côté en cas d'urgence, le groupe pourra décider de transmettre plus loin le message en faisant parvenir de l'argent aux entités de service suivantes :

- **Au district**, qui assure la communication directe avec les groupes et qui représente la conscience des groupes du district aux assemblées régionales, en plus de servir de lien entre le délégué de la région et les RSG ;
- **Au comité régional**, qui coordonne les activités essentielles des AA sur un territoire étendu, qui envoie un délégué à la Conférence annuelle des Services généraux, qui tient des assemblées régionales pour circonscrire les besoins du mouvement et qui fournit des renseignements à tous les niveaux de la structure de service ;
- **À l'intergroupe local ou au bureau des services local**, qui fournit l'aide téléphonique pour le travail de Douzième Étape et pour répondre aux autres demandes, en plus de coordonner les activités des groupes, de vendre et de distribuer les publications, de coordonner les activités menées auprès de divers organismes ou institutions, ainsi que les activités d'information publique et de coopération avec les milieux professionnels ;
- **Au Bureau des Services généraux des AA**, qui est une mine de renseignements sur le Mouvement, et dont la tâche consiste à communiquer avec les membres et les groupes à travers le monde, à publier la documentation des AA, en plus de fournir des renseignements aux professionnels et autres personnes ou organismes intéressés aux AA et de partager l'expérience accumulée des AA avec ces interlocuteurs.

À qui revient la tâche ?

« Le paradoxe des AA réside dans le fait que l'indépendance financière de notre Mouvement et le support assuré par les alcooliques, et uniquement les alcooliques, n'ont pas pour unique effet d'accroître l'importance du Mouvement pour chacun d'entre nous, mais de stimuler notre ardeur à l'égard de notre propre rétablissement... AA, c'est notre affaire, et cela va des rapports de trésorerie de notre groupe aux états financiers du Bureau des Services généraux. »

L'argent n'a jamais constitué une condition pour adhérer aux AA et pour maintenir cette situation, tous les serviteurs de confiance des AA ont une obligation permanente d'informer les groupes et les membres à propos de l'importance de l'autonomie financière et de la nécessité des contributions volontaires à tous les niveaux du Mouvement.

Plusieurs groupes, afin d'en arriver à une conscience de groupe éclairée, font appel à leur RSG, ou encore à leur représentant auprès de l'intergroupe ou à leur trésorier, pour les renseigner précisément sur les aspects financiers du mouvement des AA. Plusieurs membres constatent que leur participation aux activités de service à l'échelon du district ou de la région constitue une bonne source de renseignements sur les besoins financiers du Mouvement. De plus, au Bureau des Services généraux, les questions financières sont traitées ouvertement ; des résumés des états financiers sont publiés à tous les trimestres et un rapport financier complet est publié à chaque année dans le *Rapport final de la Conférence*.

Les résultats

« Maintenant que nous sommes abstinents grâce aux AA, le mot « support » se rapporte au partage, aux personnes, au respect de soi, à la gratitude, et nous sommes privilégiés de donner – au lieu de prendre – matériellement. »

Alors que le Mouvement a toujours dû faire face à des problèmes d'argent, de propriété ou de prestige sous une forme ou une autre, la sagesse inhérente à la Septième Tradition nous a empêchés de nous éloigner de notre objectif premier qui consiste à transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore, peu importe où il se trouve. Voilà la véritable raison d'être des AA et, pour s'assurer que la main des AA soit toujours tendue, l'argent et la spiritualité doivent continuer à être des alliés. De cela, nous sommes tous responsables.

Questions et réponses sur les aspects financiers des AA

Q. Qu'est-ce qu'une « réserve prudente » ?

R. Pour un groupe, cette réserve équivaut à environ deux mois de fonctionnement, afin de parer à toute éventualité. Les districts, les régions et les bureaux des services ou les intergroupes se constituent aussi un fonds de réserve équivalant à un certain pourcentage de leurs dépenses d'exploitation.

Q. Le Bureau des Services généraux dispose-t-il d'une « réserve prudente » ?

R. En 1954, le Conseil d'administration des AA a mis sur pied un fonds de réserve qui devait d'abord assurer les ressources financières requises au maintien des services essentiels du BSG et du *Grapevine* pendant un an, advenant une diminution importante et imprévue des revenus.

Q. Y a-t-il une limite aux contributions individuelles pouvant être versées au BSG ?

R. Oui ; 2 000 \$ par année, par personne.

Q. Peut-on effectuer un legs testamentaire aux AA ?

R. Les AA acceptent des legs testamentaires à condition qu'ils proviennent de membres des AA. Ces dons ne peuvent être effectués qu'une seule fois et la limite est fixée à 2 000 \$.

Q. Un groupe peut-il avoir trop d'argent ?

R. La version intégrale de la Septième Tradition nous fournit la réponse : « Nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les querelles inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir. »

Q. Qui administre les contributions des groupes envoyées au BSG ?

R. Le Comité des finances du Conseil des Services généraux se réunit quatre fois par année pour étudier et approuver le budget du BSG et les états financiers vérifiés.

Le Conseil des Services mondiaux des AA se réunit mensuellement et exerce un contrôle direct sur les revenus et les dépenses.

La Conférence annuelle des Services généraux étudie la situation financière des AA par le biais de son propre Comité des finances.

Les questions financières sont traitées ouvertement chez les AA. Des états financiers simplifiés sont publiés dans chaque numéro du *Rapport trimestriel* et des états financiers complets sont publiés dans le *Rapport final de la Conférence*. Les livres comptables sont disponibles à des fins de consultation en tout temps au Bureau des Services généraux.

Q. Qui administre le reste des contributions des groupes ?

R. Les fonds utilisés par l'intergroupe local ou le bureau des services sont habituellement gérés par des comités de direction constitués de représentants des groupes qu'ils servent.

Les régions et les districts peuvent habituellement compter sur des trésoriers bénévoles qui administrent les sommes fournies par les groupes.

Q. Comment un membre peut-il contribuer au financement du BSG ?

R. Lors de votre anniversaire d'abstinence, vous pouvez contribuer un dollar par année d'abstinence ou autant que vous voulez (jusqu'à 2 000 \$). Vous pouvez demander que votre contribution soit inscrite au nom de votre groupe.

Q. Existe-t-il d'autres formes de contribution ?

R. Des *contributions spéciales* peuvent être recueillies lors d'événements tels que des congrès, des conférences, des banquets des rassemblements régionaux, etc. (Ces contributions ne sont assujetties à aucune limite.)



Q. Est-ce que tous les groupes contribuent aux différentes entités de service ?

R. Non. Les contributions se font sur une base entièrement volontaire et certains groupes, une fois payées les dépenses de fonctionnement, ne peuvent tout simplement pas contribuer. De plus, pour différentes raisons, des groupes choisissent de ne pas se joindre au réseau des groupes contribuant au support autonome. Ces groupes bénéficieront quand même de services offerts par leur district, leur région et leur intergroupe s'ils le désirent, et ils sont invités à s'enregistrer auprès du BSG où ils recevront les mêmes services que tous les autres groupes. En 1998 et 1999, le pourcentage de tous les groupes enregistrés qui ont contribué au BSG était respectivement de 44,6 % et de 43,2 %.

Q. À quoi servent les contributions au BSG ?

R. Sur chaque dollar reçu, 39 cents vont aux services aux groupes (*Box 4-5-9*, annuaires AA, Service des publications françaises, Services aux Hispanophones, services des dossiers et des contributions); 4 cents aux activités d'information publique; 5 cents à la coopération avec les milieux professionnels; 2 cents aux centres de traitement; 4 cents aux centres de détention; 9 cents aux Isolés/Services outremer; 13 cents à la Conférence des Services généraux; 6 cents aux Forums territoriaux; 6 cents aux Archives; 4 cents aux services hispanophones, et 8 cents au support des activités du Conseil des Services généraux.

Q. Combien en coûte-t-il au BSG pour fournir les services de base à chaque groupe ?

R. À la fin de l'année 1999, le coût annuel moyen des services aux groupes s'établissait à 104 \$ par groupe, tandis que la moyenne des contributions se chiffrait à 76 \$ par groupe. L'écart entre ces deux chiffres est comblé par les revenus des publications des AA.

Q. Mon groupe ne possède pas beaucoup d'argent. Vaut-il mieux attendre un peu et fournir une contribution digne de ce nom ?

R. En vertu de l'esprit de participation, aucune contribution devant servir à transmettre le message ne saurait être trop petite. Bill W. a parlé de notre « obligation collective » de supporter les services des AA, et si tout le monde attendait avant de pouvoir effectuer une contribution « digne de ce nom », il est plus

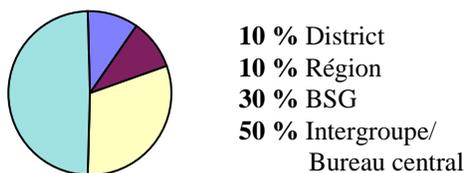
que probable que les factures dues par les AA ne seraient pas payées.

Q. Est-ce que toutes les sommes versées se retrouvent dans un fonds commun ? En d'autres termes, lorsque mon groupe verse une contribution à notre bureau de services local ou à notre intergroupe, cet argent ne sert-il pas aussi à la région, au district et au BSG ?

R. Non. Chaque entité – groupe, district, région, bureau de services local et BSG – assure des services différents et est autonome. Chaque entité est distincte l'une de l'autre.

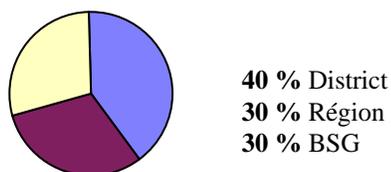
Exemples de la contribution d'un groupe aux services AA

Répartition de l'argent des groupes qui appuient quatre entités de service :



ET

En l'absence d'un intergroupe/bureau central, répartition de l'argent des groupes qui appuient trois entités de service :



Q. Une fois les dépenses du groupe payées, comment la conscience bien informée du groupe vous suggère-t-elle de répartir l'argent excédentaire ?

R. Voici un exemple :

Plan de répartition du groupe _____
(NOM DU GROUPE)

Numéro de service du groupe _____

District _____ %

Région _____ %

BSG _____ %

Intergroupe/Bureau central _____ %

Autre _____ %

Autre _____ %

Q. Où doit-on faire parvenir les contributions ?

R. Pour les contributions au BSG, on peut libeller les chèques au « General Service Board » et les faire parvenir à l'adresse suivante :

Bureau des Services généraux
P.O. Box 459
Grand Central Station
New York, NY 10163

Si vous voulez effectuer des contributions à d'autres entités de service, veuillez communiquer avec les responsables de votre comité de district, de votre comité régional ou de votre intergroupe ou bureau de services local.

DISTRICT

RÉGION

INTERGROUPE

AUTRE

AUTRE

PUBLICATIONS DES AA On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à SERVICES MONDIAUX AA INC., 230, Henri-Bourassa Est, bureau 100, Montréal (Québec) H3L 1B8

LIVRES

LES ALCOOLIQUES ANONYMES (relié, souple et de poche)
GROS LIVRE SUR CASSETTES
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
REFLEXIONS DE BILL
REFLEXIONS QUOTIDIENNES
DOUZE ETAPES ET DOUZE TRADITIONS (relié, souple et de poche)
DR BOB ET LES PIONNIERS

PLAQUETTES

NOUS EN SOMMES VENUS A CROIRE
VIVRE... SANS ALCOOL !

BROCHURES

VOICI LES AA
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?
PROBLEMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES GAIS ET LESBIENNES
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMERIQUE DU NORD
LETTRE A UNE FEMME ALCOOLIQUE
VOUS CROYEZ-VOUS DIFFERENT ?
LE MEMBRE AA FACE AUX MED. ET DROGUE
IL EST ENCORE TEMPS DE VIVRE
MESSAGE A L'INTENTION DU DETENU
ÇA VAUT MIEUX QUE DE LANGUIR EN PRISON
(brochure illustrée pour les détenus)
L'ARTICLE DE JACK ALEXANDER SUR LES AA
TROIS CAUSERIES A DES SOCIETES MEDICALES
44 QUESTIONS
QUESTIONS ET REPONSES SUR LE PARRAINAGE
TROP JEUNE ? (bandes dessinées)
L'HISTOIRE DE NICOLE; JEAN... FACE A SON PROBLEME D'ALCOOL...
(bandes dessinées)
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?
LE GROUPE DES AA
LE RSG
LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION DES AA
LA TRADITION DES AA ET SON DEVELOPPEMENT
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉES
LES DOUZE ETAPES ILLUSTRÉES
L'HERITAGE DES SERVICES DES AA
VOTRE BSG
CERCLES D'AMOUR ET DE SERVICE
LES DEUX FONDATEURS DES AA
MESSAGE AUX DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
LES AA DANS LES CENTRES DE DETENTION
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE
LES AA DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT
LES MEMBRES DU CLERGE SE RENSEIGNENT SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME
LES AA ET LES PROGRAMMES D'AIDE
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA
LES AA DANS VOTRE MILIEU
CAUSERIES A L'EXTERIEUR DES AA
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
LE SENS DE L'ANONYMAT
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA
COLLABORONS AVEC NOS AMIS
LES MEILLEURS ARTICLES DE BILL

VIDÉOCASSETTES

CHEZ LES AA
LES AA : UN ESPOIR
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
LES JEUNES ET LES AA
LES AA A L'HEURE DU RAP
VOTRE BSG, GRAPEVINE ET STRUCTURE DES SERVICES GENERAUX
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIERE CES MURS

JE SUIS RESPONSABLE...

Si quelqu'un quelque part,
tend la main en quête d'aide,
je veux que celle des AA soit là...
et de cela, **JE SUIS RESPONSABLE**

Publication approuvée par
la Conférence des Services généraux des AA